



On fait du train dans le rail Ottawa devra écouter !

pages 8-9



Photo: Serge Jégnat

- **Le règlement du secteur public FTQ**

pages 6-7

S O M M A I R E

Page (3)

- Le XXI^e congrès de la FTQ



Photo Serge Jongué

Pages (4)

- Bilan de la semaine santé-sécurité

Page (5)

- Attention à Purolator

Pages (6) - (7)

- Le règlement du secteur public FTQ

Pages (8) - (9)

- La bataille du rail



Photo Serge Jongué

Page (10)

- Des nouvelles du Fonds

Page (11)

- Colloque sur la retraite
- La pauvreté à Montréal

Page (12)

- Hydro-Québec: les patrons en panne
- Liste des conflits

Pages (13) à (15)

- Nouvelles brèves

Page (16)

- Coupon d'abonnement au Monde Ouvrier

le
monde
Ouvrier

Bulletin d'information publié par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président: Louis Laberge

Secrétaire général: Fernand Daoust

Responsable: André Messier

Collaboration: Denise Cameron-Séguin, TUAC; Alain Gauthier, Fonds de solidarité, France Laurendeau et Gilles Léveillé, FTQ; Manon Charlebois et Jean Sylvestre, CTM; André Laplante, Métallos.

2100 avenue Papineau, 4^e étage, Montréal, Québec, H2K 4J4

Téléphone: (514) 527-8533

Tirage: 52 000

Le doyen des journaux syndicaux au Québec et au Canada. Première parution: 18 mars 1916.

Composé et imprimé par des travailleurs et travailleuses syndiqués.

Dépôt légal à la bibliothèque nationale du Québec.

Toute reproduction totale ou partielle des articles contenus dans le Monde Ouvrier est permise à la condition d'en indiquer la source.

Un syndicalisme en changement

Le 27 novembre prochain, s'ouvrira le XXI^e congrès de la FTQ. Au menu du congrès, une vaste discussion en commissions autour du thème: Un syndicalisme en changement.

Faisons-nous face à une crise du syndicalisme? Le syndicalisme doit-il changer? Si oui, comment redéfinir notre rôle? Comment pouvons-nous renouveler nos structures? Quelles nouvelles politiques devons-nous promouvoir? Autant de questions qui seront abordées à ce congrès placé sous le signe du changement.

Une réflexion déjà amorcée

Ce n'est pas la première fois que nous réfléchissons au changement à la FTQ. Depuis le début de cette décennie turbulente, le mouvement

syndical a été particulièrement touché par la crise économique dont nous nous remettons à peine, par la signature du traité de libre-échange avec les États-Unis qui a déjà commencé à faire des ravages, par la précarisation et l'appauvrissement croissants des travailleurs et des travailleuses.

Ces changements nous interpellent comme syndicats. Comment adapter notre action syndicale aux changements technologiques et organisationnels, aux travailleurs et travailleuses précaires ou encore aux chômeurs et chômeuses? Dans un contexte d'échanges internationaux, comment renforcer nos liens avec les travailleurs et travailleuses d'autres pays et en particulier des pays pauvres?

Les attaques patronales contre

les syndicats et les critiques qui viennent de l'intérieur de nos rangs nous obligent à nous interroger sur nos orientations et sur nos actions.

Ailleurs, ça ne tourne pas rond

Dans certains pays d'Europe et aux États-Unis, les syndicats sont très mal en point: la chute dramatique des effectifs syndicaux en est la manifestation la plus visible. Nous ne sommes pas à l'abri de cette tendance: chez nous, les effectifs syndicaux continuent d'augmenter lentement mais surtout au profit des syndicats indépendants; par ailleurs, nos gains en négociation sont plus parcimonieux et certains d'entre nous ont eu à subir des reculs importants. Nous avons donc plus de difficultés à représenter les travailleurs et les travailleuses et à maintenir des conditions de travail acceptables.

En plus du thème principal...

En plus des quelques cent résolutions en provenance des affiliés, le congrès se penchera sur trois déclarations de politique présentées par le conseil général de la FTQ.

Dans la foulée du colloque de mai 1989, une déclaration de politique sur l'équité salariale sera discutée au congrès. En plus de revendiquer une loi sur l'équité salariale, la déclaration de politique définit les balises

d'une action syndicale axée sur la réduction des écarts salariaux et sur le rattrapage salarial pour les emplois féminins qui ont été systématiquement sous-évalués par les employeurs.

Le contexte actuel de transformations économiques et sociales oblige la FTQ à préciser ses positions sur la formation professionnelle. Une déclaration de politique rappellera nos principales revendications en matière de for-

mation professionnelle et proposera un plan d'action pour les années à venir.

Enfin, devant les nombreux problèmes écologiques que posent la gestion des déchets dangereux comme les BPC, les pluies acides, la pollution industrielle, etc., la FTQ a décidé de soumettre à la discussion une déclaration de politique sur l'environnement.



Bilan de la semaine de la santé et de la sécurité du travail

La participation et les activités augmentent partout

C'était cette année la cinquième semaine annuelle. Et encore une fois, nous pouvons affirmer que tout a bien fonctionné. Pas uniquement la mécanique et l'organisation de la semaine, mais surtout, et c'est ce qui est important, les activités d'information et de sensibilisation organisées dans les milieux de travail, dans les syndicats et dans les Conseils du travail.

Tout le matériel s'envole

Il semble que jamais la FTQ ne produira assez de matériel de sensibilisation pour rassasier les appétits. Le dépliant thématique sur les maux de dos a été distribué à 75 000 copies de même que le Monde Ouvrier spécial et nous aurions pu en avoir encore plus. Malheureusement, il y a le budget...

Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que toute cette documentation soutient les affiliés dans les activités organisées pendant la semaine. Et ce ne sont pas les activités qui manquent. Voici quelques exemples.

- En Abitibi-Témiscamingue, cinq kiosques d'information ont été mis sur pied à l'intérieur de centres d'achats.
- Plusieurs journées ou soirées d'information ont été organisées: à St-Jérôme et à Sherbrooke, sur les maux de dos, à Trois-Rivières et à Québec, sur l'assignation temporaire à Jonquières, sur la formation en santé-sécurité, à Montréal, sur le SIMDUT.
- Le Conseil du travail de l'Estrie a aussi organisé une manifestation et une quarantaine de membres de la FTQ et du Comité des travailleurs et travailleuses accidentés de l'Estrie ont envahi le bureau régional de revision paritaire à Sherbrooke questionnant la rigueur ou l'impartialité des bureaux de revision.
- À l'usine de Sidbec-Dosco à Contrecoeur, la section locale 6586 des Métallos a fabriqué et distribué dans la cafétéria des nappes traitant de la prévention.
- Chez les TCA en Abitibi, on a présenté des vidéos traitant des cabines de pulvérisation et des chariots élévateurs.
- Au local 501 des TUAC, on a distribué un questionnaire aux salariés qui principalement font de la manutention et il y a eu une réunion spéciale pour analyser les résultats et discuter de solutions aux maux de dos.
- À l'Université de Montréal, la section locale 1244 du Syndicat canadien de la fonction publique a présenté une pièce de théâtre sur le stress en plus de faire de l'information sur le SIMDUT. Plus de 3 000 produits dangereux sont présents dans ce milieu!

Ce ne sont là que quelques exemples puisque c'est par centaines que se sont organisés des activités: kiosques, visionnement de vidéos, distribution de matériel, assemblées spéciales, etc. Bravo à tous ces militants et militantes et bon travail de prévention dans l'année qui vient.

Journée commémorative

Soixante secondes de ressourcement

Des milliers de travailleurs et de travailleuses, partout au Québec, ont observé une minute de silence dans leur milieu de travail en souvenir des victimes d'accidents du travail et des maladies professionnelles le mercredi de la semaine annuelle.

Cette action silencieuse, dont les médias ne parlent pas, constitue un moment fort de la semaine. Quand on prend soixante secondes pour penser à tous ceux et toutes celles qui sont mutilés par le travail, on ne peut faire autrement que d'augmenter notre volonté syndicale et

collective de travailler encore plus fort à l'élimination des dangers à la source. Cette minute n'est donc pas uniquement une occasion de se souvenir, mais aussi de se ressourcer.

Purolator

Les travailleuses luttent pour l'équité salariale

“L'injustice, on la vit à tous les jours, à toutes les semaines. À chaque fois qu'une employée de bureau reçoit sa paye, elle ne peut faire autrement que de penser qu'elle a 50, 100 ou 200 dollars de moins par semaine que certains confrères masculins qui font un travail équivalent.”

C'est ainsi que Lucie Lambert, la présidente du groupe des 250 employées de bureau de Purolator Courier, résume la frustration de ses membres qui sont très majoritairement féminins.

En grève depuis le 17 août dernier, les membres de la section locale 146 du Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'énergie et de la chimie (STEC-FTQ) avaient une clause de réouverture salariale, mais leurs tentatives de corriger les injustices salariales se sont butées à l'entêtement de leur employeur.

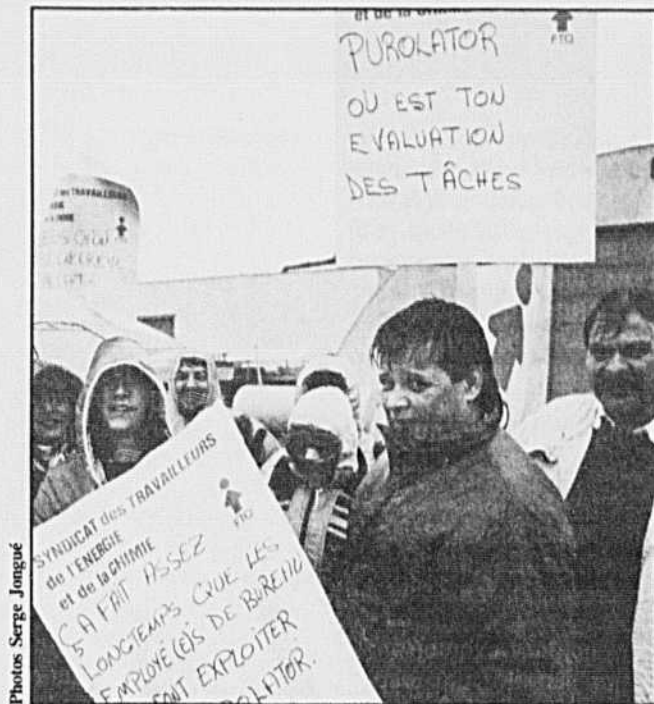
Jusqu'à 5,61\$ l'heure de différence

La discrimination ne touche pas uniquement le salaire mais également le temps qu'il faut pour atteindre le taux maximum. Par exemple:

* Le taux d'embauche d'une femme qui travaille à l'entrée de données est de 7,20 \$ l'heure et elle atteint le taux maximum de 9,65 \$ au bout de 6 ans,

alors que,

le taux d'embauche d'un homme qui travaille à la préparation des enveloppes et des colis pour les chauffeurs est de 9,50 \$ l'heure et qu'il atteint le maximum de 12,97 \$ au bout de 18 mois.



La discrimination est donc double: au niveau du salaire comme tel et au niveau du temps qu'il faut pour atteindre le maximum.

Pour le permanent du STEC responsable de la négociation, François l'Heureux, dès le début des négocia-

tions, la compagnie a fait preuve de mauvaise foi en refusant de déposer les études qu'elle avait effectuées sur tout le dossier de la discrimination salariale faite aux femmes.

Le fédéral devrait annuler ses contrats

Participant, il y a quelques semaines à une manifestation d'appui aux grévistes, le président de la FTQ, Louis Laberge, a invité le gouvernement fédéral à annuler tous les contrats qui sont octroyés à Purolator "parce que cette compagnie ne respecte pas la loi fédérale sur l'équité en emploi et qu'elle a des pratiques salariales discriminatoires envers les femmes."

Faites des affaires ailleurs

La discrimination salariale, c'est aussi une réalité du secteur privé et il faut tout mettre en oeuvre pour gagner chacune des batailles. **À ceux et celles qui auraient encore recours à Purolator, nous vous demandons de les boycotter.** Il y a les services spéciaux de Postes Canada ou une des nombreuses autres entreprises de livraison de courrier quand vous n'avez pas le choix.



“Devant cette discrimination salariale tellement évidente, les filles sont bien décidées à se battre.”

Lucie Lambert
présidente

Le règlement dans le secteur public - FTQ :

Des négociations longues et ardues avec l'employeur ont finalement abouti, le 5 octobre dernier à un règlement fort satisfaisant pour les 45 000 employés et employées FTQ du secteur public.

Outre des augmentations salariales de 5 et 4% pour les deux dernières années de la convention collective, ce règlement accorde aux syndiqués et aux syndiquées une véritable clause d'indexation ainsi que des avantages importants en ce qui concerne, notamment, la retraite, l'assurance-salaire et les

emplois temporaires et à temps partiel.

Le gain le plus remarquable de cette négociation se situe, cependant, au chapitre de l'équité. Finalement, après des années et des années d'efforts et de revendications, le gouvernement du Québec reconnaît l'existence de la discrimination salariale à l'endroit des femmes et accepte de corriger, en partie, sa structure de rémunération. L'ensemble de l'opération coûtera quelque 210 millions de dollars à l'employeur et ajoutera, sur trois ans, 4,5% à la masse salariale des membres FTQ du secteur public.

lences entre plusieurs emplois, même si en apparence, ils sont parfois très différents. L'équité salariale, cela consiste à donner une rémunération égale pour des emplois équivalents. C'était loin d'être le cas dans le secteur public!

Qui bénéficiera de l'équité?

Les titulaires des emplois touchés par l'opération "équité" dans la négociation qui vient de se terminer sont, à 80%, des femmes. Cela s'explique. Historiquement, dans le secteur public, comme ailleurs en général, les emplois les plus sous-

“

Diane Benoit, agent de bureau au Collège de Maisonneuve, à Montréal, et membre du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)



Photo Serge Jonque

C'est un début. On est allé chercher 210 millions de dollars. Mais je m'attendais à plus que ça, d'autant plus que les résultats (de l'enquête) avaient été validés par la partie patronale. Il y a un suivi à faire, il faudra corriger les iniquités qui restent.

”

Qu'est-ce que l'équité salariale?

Il y a des milliers d'emplois dans le secteur public. Prévoir pour chacun une rémunération juste n'est pas facile. De l'un à l'autre, les caractéristiques des emplois varient. L'effort à fournir, les responsabilités à assumer, les connaissances à avoir, tout cela se retrouve dans chaque emploi à des degrés divers. En mesurant ces caractéristiques de façon objective et en tenant compte de l'éventail des conditions de travail, on arrive à établir des équiva-

“

Sylvie Nelson, éducatrice au Centre Joie St-Pie X, à Laval, et membre du local 298 de l'Union des employés et employées de service (UES)



Photo Pierre Laflamme

Ce qui est encourageant, c'est que le gouvernement disait (au départ) qu'il n'y avait pas d'iniquité. Là, il l'a reconnu! En quelque part, la valeur du travail des femmes a été démontrée, en particulier dans certaines catégories d'emplois moins connues.

”

Une précarité d'emploi moins insupportable

La précarité des emplois est un mal très répandu. Environ 60% des travailleurs et travailleuses du réseau de la santé et des services sociaux sont à temps partiel et ont leur nom inscrit à une liste de rappel... et leur oreille collée au téléphone. La nouvelle convention introduira deux gains majeurs pour ces personnes.

Le premier est un mécanisme de reconversion en postes permanents des heures travaillées par la liste de rappel. Dans certains grands établissements, comme les hôpitaux ou les centres d'accueil, on fait appel sur une base régulière,

sur différents quarts de travail, à plusieurs personnes à la fois pour assurer le remplacement du personnel absent à cause, par exemple, de maladie ou de congé hebdomadaire.

La solution retenue consiste à convertir ce total constant d'heures de remplacement en postes équivalents à temps complet. Un comité paritaire employeur-syndicat y verra. Combien de postes seront ainsi créés? Un nombre équivalent entre 7 et 10% du total de postes existant à l'heure actuelle, selon les pronostics des experts.

Le second gain porte sur le

mécanisme de remplacement. Il permettra aux titulaires de postes à temps partiel de laisser ces postes temporairement et d'accepter de faire du remplacement sur d'autres postes, sans pour autant perdre leurs droits sur leurs postes. Comme l'explique une titulaire d'un poste à 2 jours semaine dans un centre d'accueil: «Je n'aurais pas pu quitter mon poste pour remplacer une employée en congé de maternité d'un ou de deux ans, sans avoir à démissionner et, ainsi, à renoncer à plusieurs avantages de la convention comme la sécurité d'emploi ou le droit de postuler sur un autre poste vacant.»

l'équité salariale et autres choses aussi

Photo Serge Jongué



Evelyne Delacour, agent de bureau à la Commission scolaire régionale de Chambly et membre du local 57 du Syndicat des employés et employées professionnels-les et de bureau (SEPB)

On ne s'attendait pas à ce que la proposition patronale soit si loin de la nôtre. Mais c'est un pas vers quelque chose de meilleur. Les gens dans mon milieu de travail le prennent comme ça. Il faut continuer, aller chercher le 100 millions de dollars qui manque!

évalués ou mal payés ont surtout été ceux où l'on retrouvait une forte concentration de femmes. Bref, ce sont surtout les femmes qui ont souffert ou souffrent encore de discrimination salariale. Mais des hommes en ont été et en sont encore, aussi, victimes. C'est pourquoi des hommes, aussi, bénéficieront d'augmentations de salaires au titre de l'équité.

Quelques exemples de redressement

Plusieurs personnes recevront, en plus des augmentations générales, des redressements supérieurs à 10% au titre de l'équité. En voici quelques exemples:

- Secteur "Santé et services sociaux"
 - Moniteurs - monitrices en réadaptation: (concentration femmes, 64%) 10,13%
 - Techniciens - techniciennes, classe B: (concentration femmes, 70%) 12,14%
- Secteur "Éducation"
 - Responsables de services de garde: (concentration femmes, 95%) 11,96%

Note: Ces exemples d'augmentations au titre de l'équité por-

tent sur les taux maximum des échelles. Dans la réalité, les pourcentages d'augmentation varieront d'un échelon à l'autre.

Le résultat global

Le gouvernement du Québec versera, au total, 210 millions de dollars au titre de l'équité pour tout le secteur public pendant la durée de la convention collective. La demande FTQ, appliquée à l'ensemble du secteur, équivalait à 335 millions de dollars. Le règlement peut sembler moyen, mais, en contrepartie, personne ne subira de diminution ou de gel de salaire par suite de la restructuration de la rémunération. C'est un avantage considérable.

Le redressement s'effectuera sur trois ans. Sur une base individuelle, il sera au maximum de 2,5% au 1er janvier 1990, de 2,5% au 1er janvier 1991 et le reste, s'il y a lieu, au 31 décembre 1991.

L'originalité de la démarche FTQ

C'est sans fanfaronnade et avec beaucoup de rigueur que la FTQ a entrepris de négocier et d'obtenir l'équité dans la politique salariale de l'employeur.

Cela a voulu dire des milliers d'heures de travail dans l'ombre,



Terry Asselin, concierge à la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal et membre du local 800 de l'Union des employés et employées de service (UES)

C'est une démarche qu'on aurait dû faire il y a longtemps. J'ai été étonné des écarts de salaires entre les hommes et les femmes. Tout ce que je souhaite maintenant, c'est que le gouvernement ne se mette pas à manipuler les résultats à sa guise.

pendant un an, par des dizaines de militants et de militantes, pour enquêter auprès de la base et évaluer en comité plus de 300 catégories différentes d'emplois du secteur public. Au total, environ 2 000 personnes ont été interrogées et ont pu démontrer la valeur de leur travail.

Dans ces pages, les propos de trois militantes et d'un militant qui, à titre de membres de sous-comités sectoriels sur l'équité, avaient la tâche de superviser toute cette opération d'enquête et d'évaluation et d'un discuter les résultats avec les représentants patronaux. Leur appréciation est partagée: satisfaction d'avoir, enfin, fait du progrès dans le dossier et déception si l'on considère les attentes qu'on avait à cet égard.

Salaires indexés et retraite améliorée

L'un des gains majeurs que procure le règlement du 5 octobre est l'ajout d'une véritable clause d'indexation aux échelles de salaires. En plus des hausses générales, cette clause accorde des augmentations de salaires de 1% au maximum, les 1er janvier 1990 et 1991 et le 1er juillet 1991, reliées à l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC).

Une telle disposition est particulièrement importante si l'on considère qu'avec l'entrée en vigueur possible, le 1er janvier 1991, de la nouvelle taxe fédérale sur les produits et services (la TPS), les experts prévoient une forte poussée inflationniste.

La nouvelle convention offrira deux avantages particulièrement intéressants en matière de retraite: la prise de retraite à 62 ans et la rente de retraite différée indexée.

La bataille du rail ne fait que commencer

Tout le monde s'y attendait, tout le monde l'avait vu venir, mais le coup n'en a pas fait moins mal. Le gouvernement fédéral a décidé de réduire de moitié, à compter du 15 janvier 1990, les services de Via Rail au pays. L'annonce en a été faite le 4 octobre, à Ottawa, par le ministre des Transports, Benoit Bouchard.

Perte de 1 000 emplois directs au Québec

Plus de 1 000 emplois directs disparaîtront au Québec, 2 700 dans l'ensemble du Canada. Pour chaque mise à pied à Via Rail, plusieurs emplois seront aussi perdus dans des secteurs reliés au transport ferroviaire des passagers, comme les ateliers d'entretien et de réparation du matériel roulant, l'industrie de l'hôtellerie et du tourisme en général, le commerce et les services d'approvisionnement.

Les conséquences de cette décision insensée seront très lourdes pour l'économie de la grande région de Montréal, déjà éprouvée par le chômage, et où se concentre une très grande partie de l'activité ferroviaire au Canada.

La population est aussi perdante

La population perd aussi beaucoup par cette décision d'Ottawa: le démantèlement de Via Rail et

l'abandon de dizaines de liaisons au pays la priveront d'un service de transport public à la fois économique et confortable et qui, malgré ses contraintes, présentait des avantages indéniables sur les autres modes de transport disponibles. Les personnes âgées, les habitants des régions éloignées et les gens à faible revenu en général, seront particulièrement touchés par la perte de VIA Rail.

Mais ce gouvernement n'a guère de souci pour le chômage et les services à la population, tout préoccupé qu'il est de servir d'abord et avant tout les intérêts des mieux nantis. C'est pourquoi un immense effort de mobilisation des travailleurs et des travailleuses et de sensibilisation de l'ensemble de la population devra être fait dans les prochaines semaines.



Photo Serge Jonquière

Benoit Bouchard, l'homme de la guilotine. Il ne rira pas toujours!

Un moratoire est nécessaire

Depuis plusieurs semaines, le Front commun réclame du gouvernement fédéral qu'il impose un moratoire d'un an avant de procéder à toute réduction ou modification des services offerts par VIA.

Cette demande vise essentiellement à permettre à toutes les parties intéressées à la survie de VIA de préparer des solutions de rechange à la politique de Benoit Bouchard. Ces parties ont accepté de se réunir autour d'une table de concertation des services ferroviaires au Québec, mise sur pied en avril par le gouvernement Bourassa, à la demande du Front commun. Siègeront à cette table, des représentants des syndicats du rail et des industries connexes - FTQ, du patronat, des groupes socio-économiques, de la Ville de Montréal et des gouvernements fédéral et québécois.

Sans un moratoire, c'est-à-dire sans la suspension de toute décision dans le dossier, les travaux de la table de concertation, de même que de toute autre instance comme la Commission des Transports du Parlement ou la Commission royale d'enquête sur le transport des passagers au XXI^e siècle, seront tout simplement inutiles.

La campagne du Front commun des syndicats du rail - FTQ

C'est le Front commun qui mène, depuis le début, la lutte pour sauver Via Rail. Ce regroupement extraordinaire des quinze syndicats représentant les quelque 15 000 travailleurs et travailleuses du rail et des entreprises connexes au Québec est à l'oeuvre depuis avril dernier et intensifiera d'ici au 15 janvier l'action entreprise il y a quelques semaines.

Dès le lendemain de l'annonce du démantèlement de Via Rail, lors

d'une assemblée réunissant environ 125 délégués, le Front commun adoptait un nouveau plan de campagne.

Ce plan met l'accent sur la mobilisation des travailleurs et des travailleuses du rail. Il prévoit la tenue de nombreuses réunions sur les lieux de travail, des assemblées syndicales, la publication d'un journal et divers gestes de pression au travail.

Beaucoup d'efforts seront faits

aussi pour rejoindre et sensibiliser les usagers et la population en général: vente de macarons, pétitions, kiosques d'information dans des endroits bien choisis, comme les centres commerciaux, manifestations et rassemblements.

Quant aux députés du Parti conservateur du Québec - il y en a 62, dont 22 dans la région de Montréal -, le Front commun se fera un devoir de les talonner partout dans leurs déplacements.

Quelques hauts faits de la campagne du rail

Le front commun livre bataille depuis plusieurs mois pour sauver VIA Rail et l'ensemble des services ferroviaires au Québec. Les actions spectaculaires n'ont pas manqué, comme l'assemblée du Centre Paul Sauvé à Montréal en avril; la visite de délégations syndicales aux bureaux des députés conservateurs de la région de Montréal; l'occupation des bureaux du ministre fédéral Jean Corbeil ou l'envoi de lettres à tous les maires du Québec.

Photo Serge Jongué



Le lendemain de l'assemblée de Pointe St-Charles, lors d'une manifestation spontanée à la gare Centrale de Montréal, Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ a pu s'adresser aux travailleurs et travailleuses du rail et aux usagers et usagères de VIA.

Photo Serge Jongué



La conférence de presse du Front commun, au lendemain de l'annonce fatidique du ministre Benoit Bouchard, a attiré tous les médias d'information. On n'avait pas vu depuis longtemps tant de caméras de télévision!



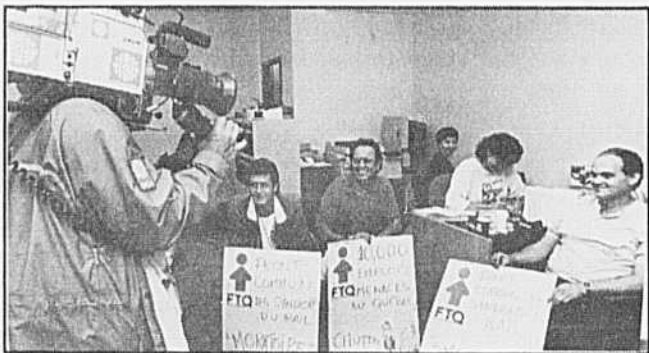
Le 12 septembre dernier, dans la Cour Turcot de l'Ouest de Montréal, les travailleurs et travailleuses de CN-Intermodal, lors d'une manifestation à proximité de leur entreprise, contre la sous-traitance qui leur fait perdre des emplois régulièrement depuis quelques années.

Photo Serge Jongué



Le 20 septembre, une délégation du Front Commun a occupé les bureaux du ministre du Travail, Jean Corbeil, qui est également responsable de la région de Montréal. Cette occupation aura permis d'obtenir, dans les jours qui ont suivi, une rencontre avec le ministre afin de le sensibiliser aux revendications du Front commun.

Photo Serge Jongué



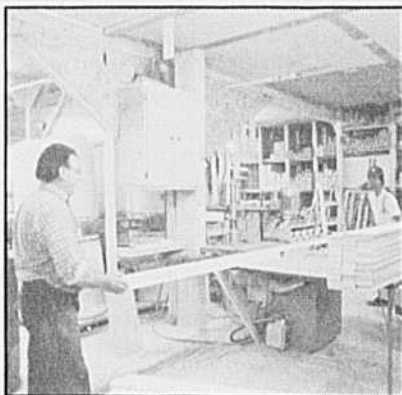
Cinq autres investissements

Le Fonds vient de réaliser cinq autres investissements, portant son total à 66.

Dans la région de Montréal, le Fonds a investi 200 000 \$ en capital-actions dans **Les Composantes de l'Est Inc.** Cette nouvelle entreprise sera la seule au Canada à fabriquer des panneaux-particules plaqués en chêne pour l'industrie du meuble de bureau. Située à Pointe-aux-Trembles, Les Composantes de l'Est emploiera une trentaine de personnes.

À St-Laurent, l'entreprise **Mux Lab** bénéficiera d'un investissement de 1 million \$ afin de lui permettre de prendre de l'expansion. Important fabricant de composantes informatiques, Mux Lab se spécialise dans les produits destinés aux raccordements et à l'interconnexion de processeurs informatiques. L'entreprise vend ses produits au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie. Mux Lab emploie 115 personnes et compte augmenter ce nombre lorsque ses projets d'expansion seront complétés.

À Québec, le Fonds a investi 2 millions \$ chez **Lambert Somec Inc.**, une grande entreprise de construction industrielle et commerciale.



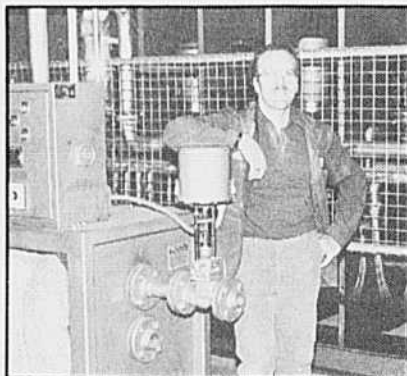
Les Cercueils St-Laurent

Spécialisée dans les domaines de l'électricité, de la tuyauterie, de la ventilation-climatisation et de la mécanique industrielle, Lambert Somec emploie tout près de 800 personnes annuellement dont la moitié sur une base régulière. Le personnel est majoritairement syndiqué avec la FTQ.

Dans le Bas St-Laurent, à St-Juste-du-Lac, le Fonds a investi 100 000 \$ dans **Les Cercueils St-Laurent**. Seule industrie de ce petit village, l'entreprise fabrique des cercueils de bas et milieu de gamme. Avec cet investissement, Cercueils de St-Laurent compte accroître sa capacité de production de 3 000 à 5 500 cercueils par année. Une fois

les projets d'expansion complétés, on compte passer de 12 à 18 employés.

À Longueuil, 95 000 \$ ont été investis dans **Équipement municipal CBC**. Cette entreprise fabrique des véhicules aspirateurs-collecteurs de déchets utilisés pour l'entretien des trottoirs, parcs et aires de stationnement. Entièrement conçu au Québec, le véhicule commercialisé sous la marque "MADVAC" détient plusieurs avantages sur ses concurrents, dont une plus grande robustesse et la capacité d'opérer sur toutes sortes de terrains. Équipement municipal CBC compte créer 7 emplois directs et 6 indirects d'ici les trois prochaines années.



Roland Fournier, directeur de la production chez Les Composantes de l'Est Inc.

Faites travailler le Fonds

Tel sera le thème de la prochaine campagne de promotion du Fonds qui débutera fin novembre pour se terminer le 1^{er} mars 1990. Cette année, le Fonds a décidé d'y aller sur deux volets afin de mieux faire comprendre son message. Le premier volet (institutionnel) sera axé sur les objectifs "plus sociaux" du Fonds tandis que le deuxième volet (produit) vantera les avantages du REER du Fonds de solidarité.

Les véhicules publicitaires choisis cette année sont

les journaux et les grands panneaux d'affichage qu'on retrouve sur les routes et dans les villes.

En ce qui concerne les syndicats de la FTQ, les coordonnateurs et coordonnatrices sont sur un "piéd d'alerte". Tous se préparent fébrilement à rencontrer leurs membres pour les informer et les inviter à adhérer au Fonds. Quelque 300 nouveaux RL récemment formés, en plus des 1 600 actuels, seront disponibles afin de faire de cette campagne un véritable succès.

Nos régimes de retraite, ça nous appartient!

Près de 200 délégué-e-s au colloque des Métallos sur la retraite ont examiné la nouvelle loi sur les régimes complémentaires de retraite et se sont donné-e-s des objectifs de négociation.

“ **Savoir ce qui se passe**
«On veut savoir ce qui se passe. C'est la priorité de nos prochaines négociations.»
— Gilles Boudreau, président du local de la minière Westminer à Chibougamau.




Deux grandes priorités ressortent des discussions: négocier une représentation paritaire sur les comités de retraite prévus par la loi et empêcher tout accaparement des surplus des régimes par les compagnies. Ce dernier point préoccupe au plus haut point le Syndicat des Métallos (FTQ). En effet, il poursuit actuellement cinq compagnies qui tentent de s'accaparer des surplus de près de 30 millions de dollars. Les lacunes de la loi menacent les régimes de retraite de milliers de Québécois et Québécoises, syndiqués ou non.

D'autres priorités: interdire les congés de contribution, introduire

une formule d'indexation, bonifier les rentes de façon à atteindre 75% du revenu avant la retraite et enfin donner une information complète aux participant-e-s d'un régime de retraite.

“ **Rien n'est acquis.**
«Pour nous c'était de l'acquis. On vient d'apprendre que les compagnies peuvent faire ce qu'elles veulent.»
— René Cumming, président du local de QNSL à Sept-Îles.




“ **Les compagnies ne font pas de cadeaux.**
«Pour obtenir un bon régime de retraite, il faut exercer notre rapport de force. Les compagnies ne nous donneront jamais rien.»
— Yves Meunier, président du local de Noranda, division CCR.



“ **Ne pas se fier aux chiffres de la compagnie.**
«En '87 on a démontré que les améliorations coûtaient 0,35\$ au lieu de 1,35\$ comme le prétendait la compagnie!»
— Gilles Dextras, vice-président du local de Stelco à Contrecoeur.



“ **Priorité: l'indexation**
«Il nous faut l'indexation. À chaque renouvellement on est obligé de rattraper l'augmentation de base négociée et grugée par l'inflation durant le contrat»
— Denis Cyr, président du local chez Sivaco.



Photos Serge Jongué

Partout autour de nous, la faim et la pauvreté

Dans les années '60, le Conseil du travail de Montréal publiait une étude exhaustive sur la pauvreté à Montréal. Les résultats de cette étude avaient fortement ébranlé la communauté montréalaise. La croissance économique des années '70 avait fait régresser cette triste réalité mais aujourd'hui qu'en est-il?

Il y a quelques semaines, une dizaine d'organismes de la région

métropolitaine regroupés autour de la Table de concertation sur la faim à Montréal lançaient un cri d'alarme: **un Montréalais sur cinq souffre de la pauvreté!** Et plusieurs données démontrent que le problème prend de plus en plus d'ampleur: le nombre de personnes qui réclament des "tickets" d'alimentation a augmenté de 322% en cinq ans, passant de 6 600 à 20 000; il existe 374 organismes de dépannage alimen-

taire dans la région de Montréal et les deux tiers n'existaient pas en 1970; dans plusieurs écoles de quartiers défavorisés, on évalue à 10% la proportion des enfants qui ne mangent pas le matin...

Quand notre société consacrerait-elle autant de ressources à cette tragédie du dépérissement de la population qu'elle en consacre au dépérissement des érables?

Panne majeure du comité patronal de négociation

Depuis quelques semaines, la direction d'Hydro-Québec a réussi à détourner l'attention des médias de la négociation et à concentrer toute l'attention sur les services essentiels. Que se passe-t-il au juste dans les négociations? Que répond la société d'État aux demandes syndicales? Ces questions, plus personne ne les pose. Et pourtant...

Les demandes syndicales ont été déposées en décembre 1988 et à peine quelques semaines plus tard l'employeur demandait la conciliation, preuve évidente de mauvaise foi.

L'employeur ne se contente pas de ne pas répondre aux demandes syndicales, mais il est lui-même en demande sur une foule de clauses fondamentales comme la sous-traitance, les heures de travail, les régimes d'assurance et de retraite, la santé et la sécurité, etc.

Malgré 30 séances de conciliation entre janvier et septembre, le conciliateur, Normand Gauthier, a été incapable d'amener le comité patronal à faire des offres au-dessus du statu quo.

Une solidarité à toute épreuve

Le 23 septembre dernier, plus de 1 000 militants et militantes des trois sections locales du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), délégués, membres de comités, pré-



Avant de recourir à la grève, les syndicats ont utilisé plusieurs moyens de pressions pour faire débloquer la négociation. Sur cette photo, la manifestation monstre du 22 juin devant le siège social à Montréal.

sidents des régions, se sont rencontrés pendant toute une journée pour discuter des enlignements du comité de négociation. Cette rencontre, la première du genre en vingt-deux ans de négociations en front commun, a scellé de façon permanente la solidarité du front commun des trois sections locales et a confirmé les priorités syndicales dans la présente négociation.

L'état du réseau: la faute à qui?

Hydro-Québec, par les propos alarmistes qu'elle tient devant le Conseil des services essentiels, tente de cacher les politiques de laisser-aller qu'elle pratique depuis plusieurs années. Des rapports indépendants ont confirmé que c'est à cause d'un manque d'entretien, causé par les politiques de coupures, qu'il y a eu dégradation du réseau. Mais le syndicat en tient compte dans les propositions de services essentiels qu'il se dit prêt à maintenir.

Dans le contexte actuel, Hydro n'a qu'une seule chose à faire: retourner à la table de négociation avec des offres sérieuses.

Liste des conflits FTQ

(au 28 août 1989)

Employeur	Ville	Nbre de trav.	Syndicat	Début
Caisse d'économie des policiers de de la communauté urbaine de Montréal	Montréal	25	SEPB-57	87-10-23
Les Entreprises Taillefer Enr.	Anjou	16	TUAC-713	88-12-08
Supermarché Marcel Beaulieu Inc.	Joliette	30	TUAC-500	89-02-28 (lock-out)
Eastern Air Lines	Montréal	28	AIM-1751	89-03-04
Méto Dallaire	Rouyn-Noranda	41	TUAC-508	89-03-14 (lock-out)
Service de surveillance S.G.S. Inc.	Battures de Beauport	10	STEC-720	89-05-02
163916 Canada Inc.	Montréal	46	TUAC-500	89-06-01
Ville de Lachute	Lachute	25	SCFP-2188	89-06-13
Alimentation Roland Dézilets Inc.	Montréal	38	TUAC-500	89-07-18
Purolator Courrier Ltd. (employés de bureau)	Montréal	145	STEC-146	89-08-18
Flexibulb Inc.	Trois-Rivières	12	STEC-155	89-08-23 (lock-out)
Papier Marlboro Inc.	Drummondville	14	Métallos-7885	89-08-24
Canada 150563 Inc.	Montréal	25	TUAC-500	89-09-18
Ferme Carnaval (Supermarché Carnaval)	Lévis	425	TUAC-503	89-10-12
	Beauport			
	Neufchâtel			
Centre d'accueil l'Ermitage	St-Eustache	40	UES-800	89-10-16
Autobus Baillargeon (1976)	Brossard	30	TUAC-501	89-10-19

Mille excuses au CTLL

Il y a toujours un danger, quand on fait ré-imprimer des documents, d'oublier d'effectuer les changements qui se sont produits depuis l'impression précédente. C'est ce qui est arrivé au niveau du matériel pour la semaine annuelle de la santé et de la sécurité du travail. Dans la liste des Conseils où les syndicats pouvaient se procurer le matériel de la semaine, le **Conseil des travailleurs et travailleuses des Laurentides et Lanaudière (CTLL)** a été oublié. À ce Conseil bien en vie, nous présentons toutes nos excuses. ♦

Avec le libre-échange l'autonomie canadienne diminue

Une étude publiée il y a quelques semaines dans la capitale américaine vient confirmer que l'entrée en vigueur du traité du libre-échange conduit à une perte d'autonomie pour le Canada en matière de fiscalité et de politique monétaire. Ce ne sont donc pas uniquement nos programmes sociaux qui sont touchés, mais également notre indépendance dans le développement de politiques fiscales qui nous sont propres de même que la mise en oeuvre de politiques monétaires touchant ainsi la fixation des taux d'intérêt, la balance commerciale, etc.

L'auteur, Robert M. Dunn, affirme que "Même si l'élimination des dernières entraves aux opérations des institutions financières des deux côtés de la frontière augmentera la compétitivité, accroîtra l'éventail

des services aux consommateurs et rendra plus performant le marché des capitaux, elle aura aussi comme conséquence de compliquer la mise en oeuvre des politiques fiscales et monétaire du Canada." ♦



Caricature: Roger Paré

Option Paix: une revue unique au Québec

D'abord publiée comme bulletin régional du mouvement anti-nucléaire de la région de l'Outaouais, la revue **Option Paix** est maintenant publiée depuis huit ans. C'est la **seule revue francophone nationale** portant sur les questions de guerre et de paix, de désarmement et de solidarité internationale.

C'est en grande partie grâce au travail de militants et militantes que la revue a pu se maintenir au cours des huit dernières années. Mais les subventions de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales tirent à leur fin et il leur faut renforcer leur auto-financement.

C'est pourquoi ils s'adressent aujourd'hui aux affiliés de la FTQ. Vous pouvez vous abonner à la revue ou encore faire une contribution financière. Pour toute information additionnelle, écrivez leur,

OPTION PAIX, C.P. 1037, SUCC B,
HULL, QUÉBEC, J8X 3X5, ou com-

muniquez avec Jean Yelle, (819)
777-5201. ♦



Une note discordante, le ministre Jean Corbeil

Décidément, le nouveau ministre de Travail du gouvernement fédéral, Jean Corbeil, a le don de se mettre les pieds dans les plats. Vous vous souviendrez peut-être de sa déclaration concernant le dossier de VIA Rail. Ce ministre, **responsable de la région de Montréal**, avait dit qu'il n'était pas au courant des pertes d'emplois qu'entraîneraient les coupures. Et voilà que nous apprenons que, lors de la conférence scientifique internationale sur "Le travail à l'écran de visualisation", il a ouvert la conférence en affirmant que "**Les terminaux à écrans de visualisation ne présentent aucun danger de radiation pour les utilisateurs.**" Il faut tout un culot!

Heureusement que plusieurs des cent quatre-vingt chercheurs et chercheurs avaient des choses plus intéressantes et intelligentes à dire.

À la clôture de la conférence, qui a attiré quelque 750 personnes, les quelque vingt représentants et représentantes des organisations



Robert Bouchard, à droite, responsable du service de la santé et de la sécurité à la FTQ, a présidé une session au cours de laquelle le monde syndical présentait son point de vue sur la santé et la sécurité et les écrans de visualisation. C'est à cette occasion que Gilles Martin, responsable de ce dossier au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), a fait la présentation du travail syndical qui a été fait par le Syndicat des employés de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000 du SCFP.

syndicales ont émis un communiqué faisant connaître leur réaction. À sa lecture, on ne peut que conclure que toutes les nouvelles recherches n'ont pas réussi à dissiper les craintes que nous entrete-

nons quant aux conséquences du travail avec des écrans: problèmes musculo-squelettique, lésions causés par les mouvements répétitifs, problèmes de vision et problèmes de santé causés par le stress.◆

Air Canada quitte l'Abitibi-Témiscamingue-

Il y a quelques semaines, Air Canada annonçait sa décision d'abandonner ses services en Abitibi-Témiscamingue, Ungava. Le Conseil du travail a joint sa voix à plusieurs autres groupes de la région pour protester contre cette décision. Selon le président du Conseil, Gérard Thomas, au minimum, Air Canada aurait dû rencontrer les principaux intervenants et utilisateurs et entendre leurs revendications concernant les horaires, les tarifs, la promotion et la qualité des services.

Se pourrait-il que, de plus en plus privatisé, le transporteur national soit de moins en moins national et réponde uniquement au seul critère de la rentabilité? Et le monde, on s'en fout! ◆

Modifications à l'assurance-chômage

Les trois centrales font front commun

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que les trois centrales syndicales, FTQ-CSN-CEQ, ont décidé d'unir leurs efforts dans une ultime tentative pour bloquer le projet de loi sur l'assurance-chômage.

En vertu de ce projet, le fédéral se retirerait complètement du financement du régime. Mais plus graves encore sont les modifications apportées au régime lui-même: le nombre minimum de semaines de travail pour être éligible sera haussé considérablement passant de 10 à 16 semaines; la période couverte par les prestations sera réduite et les pénalités à la suite de départs volontaires passeront de six à 12 semaines. Au total, on parle de

compressions pouvant totaliser 1,3 \$ milliards.

Partout les conséquences seront désastreuses. Dans des régions comme la Côte Nord, le Bas St-Laurent, la Gaspésie et les Îles de la Madeleine, déjà le gouvernement fédéral devait mettre sur pied des programmes spéciaux dans certaines municipalités. Ces programmes permettaient à des gens de faire leurs dix semaines de travail nécessaires pour se qualifier. Imaginons dans quel pétrin se retrouveraient ces mêmes personnes s'il faut seize semaines de travail pour se qualifier! C'est cette réalité qui a amené le permanent de la FTQ dans ces régions à dénoncer le silence complice des députés fédéraux face à ces coupures. ◆

Si Wayne Gretzky le mérite...

Lorsque Wayne Gretzky a battu le record de Gordie Howe, nous avons eu droit à une série de reportages spéciaux aux bulletins de nouvelles nationaux. Plusieurs d'entre nous avons ainsi appris que la ville d'Edmonton avait fait ériger une sculpture en bronze, grandeur nature, de leur vedette. Ils ont sans doute trouvé l'argent auprès de riches contribuables ou dans les fonds municipaux.

Au Québec, pour rendre un tel hommage à une institution autrement plus importante, **Félix Leclerc**, il faut procéder à une levée populaire de fonds pour faire

couler une sculpture en bronze. Vous avez déjà reçu du secrétaire général de la FTQ une demande à cet effet. Les sections locales ou même les individus peuvent contribuer afin que se réalise ce beau et grand projet. La FTQ participe à cette campagne aux côtés de l'Union des écrivains québécois, de l'Union des artistes, de la CSN, de la CEQ et de l'Union des producteurs agricoles.

Faites parvenir vos contributions à l'ordre de la FTQ en indiquant qu'il s'agit de la campagne "**Monument Félix Leclerc**". ♦

Forum pour l'emploi

Le Monde Ouvrier était dans le courrier au moment où se tenait à Montréal l'important Forum pour l'emploi. On y attend près 2 000 personnes, venant du milieu syndical, des affaires des municipalités, du mouvement coopératif, des Commissions de formation professionnelles, des groupes de femmes, des jeunes, des groupes de quartier, etc.

Ensemble, parce que le problème du sous-emploi au Québec est alarmant, on tentera de dégager des pistes de solutions qui conduiraient à un travail en commun. On vous en reparlera. ♦

Taxi

Les Métallos vont en appel

Le 11 septembre dernier le Syndicat des métallos décidait de porter en appel la décision du commissaire Couture qui rejetait la requête en accréditation pour les chauffeurs et chauffeuses de Taxis Cartier INC et Municipale Taxi Inc. Selon les Métallos, le commissaire a confondu le permis de taxi et le fait de posséder une auto: les flottes de taxi détiennent les permis alors que l'auto c'est l'outil de travail de ceux et celles qui la conduisent.

La cause doit être entendue en novembre et le syndicat est convaincu que le Tribunal du travail va



Photo Serge Jorgue

arriver à une toute autre conclusion en constatant que le commissaire a erré en droit. ♦

“ Cette décision est un autre exemple des trous béants qu'on retrouve dans le Code du travail et qui permettent aux employeurs récalcitrants de prendre toutes les mesures dilatoires possibles pour empêcher la syndicalisation. Il y a un urgent besoin d'apporter des amendements au Code pour favoriser la syndicalisation de ceux et celles qui le désirent. ”

Louis Laberge
président de la FTQ

Tentative de suicide à l'édifice de la FTQ

Ne vous inquiétez pas, c'était pour les "vues"! En fait, la scène s'est passée lors du tournage d'un vidéo sur l'alcoolisme et les autres toxicomanies et le programme de délégué-e-s sociaux. Notre héroïne se jetait en bas du toit de l'édifice de la FTQ, rue Papineau à Montréal.

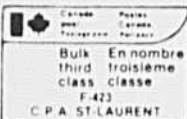
Pendant toute la semaine de la santé et de la sécurité du travail, c'était le branle-bas dans l'édifice

de la FTQ: câbles partout, micros et caméras dans les corridors, ambulance à la porte, etc.

Ce n'est pas un hasard si le vidéo a été tourné pendant la semaine de la santé-sécurité. Ceux et celles qui ont eu à aider des camarades de travail aux prises avec des problèmes d'alcoolisme et autres toxicomanies savent que, alors que la très grande majorité des arbitres de griefs reconnaissent l'alcoolisme

comme une maladie, la CSSSt refuse toujours de reconnaître que le travail puisse être un facteur déterminant dans l'apparition de la maladie.

Au lendemain du congrès de la FTQ, le vidéo d'une dizaine de minutes, qui met en vedette Danielle Bissonnette, Katerine Mousseau, Sylvie Malo, Robert Duparc, France Labrie, Hélène Grégoire et Charles Mignault, sera terminé et les affiliés pourront s'en procurer une copie. ♦



SOC CANADIENNE DES MICROFILMS
468, RUE ST-JEAN, BUR 110
MONTREAL, QC
H2X 2S1

Port de retour garanti, si adresse à
Fédération des travailleurs et tra-
vailleuses du Québec (FTQ), 2100,
avenue Papineau, 4e étage, Mon-
tréal, Québec, H2K 4J4. Télépho-
ne: (514) 527-8533.

le monde ouvrier

C'EST NOTRE PRESSE!

On le fait venir chez nous On s'abonne!



Recevoir, gratuitement comme toujours, 5, 10 ou 25 copies du **Monde Ouvrier** dans son milieu de travail c'est possible. C'est aussi intéressant puisque cette formule d'abonnements multiples vous permet de faire un minimum de distribution auprès des militants et militantes chez vous (exécutif, membres de comités, délégué-e-s, et assemblée générale).

Nous allons maintenir les abonnements individuels, mais nous souhaitons renforcer les abonnements multiples parce qu'il est important que le Monde Ouvrier soit distribué et circule dans les milieux de travail et aussi parce que cette formule est moins coûteuse en frais postaux.

Le Monde Ouvrier, c'est notre presse! Dans mon syndicat, on s'abonne.

CHANGEMENT D'ADRESSE



NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ CODE POSTAL: _____

ANCIENNE ADRESSE: _____

VILLE: _____ CODE POSTAL: _____

ABONNEMENT



NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____ CODE POSTAL: _____

TELEPHONE TRAVAIL: _____ MAISON: _____

SYNDICAT: _____ LOCAL: _____

EMPLOYEUR: _____

NOMBRE D'EXEMPLAIRES: _____